

ANNUAIRE FRANÇAIS
DE
RELATIONS
INTERNATIONALES

2019

Volume XX

**PUBLICATION COURONNÉE PAR
L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES**

(Prix de la Fondation Edouard Bonnefous, 2008)



Université Panthéon-Assas
Centre Thucydide

INTRODUCTION

PAR

JEAN-DENIS MOUTON (*)

La présence de l'Union européenne sur la scène internationale n'apparaît plus seulement, dans le contexte ambiant, comme un souhait velléitaire émis par les défenseurs d'une Europe-puissance, mais comme une nécessité en vue de lutter contre un monde chaotique ou un monde susceptible d'abandonner les valeurs sur lesquelles était fondé l'ordre issu de la Seconde Guerre mondiale.

Les rivalités entre les grandes puissances (Etats-Unis, Russie, Chine), l'émergence de nouvelles puissances à prétention, pour l'heure, régionale font en effet redouter, dans une période de remise en cause du multilatéralisme, un monde multipolaire chaotique ou une « reglobalisation » aux caractéristiques différentes de l'universalisme qui fondait l'ordre mondial.

La refondation de l'Europe, appelée de ses vœux par le Président de la République française, au début de son mandat semblait correspondre à cette idée de développer une Europe-puissance qui soit capable de constituer un pôle influent dans ce monde multipolaire en formation. En mettant l'accent sur la question de la défense européenne (développement de capacités autonomes, établissement de coopérations structurées permanentes, formation d'une culture stratégique commune), en promouvant le rôle de chef de file d'une transition écologique pour l'Europe, il s'agissait bien de formuler un projet de refondation qui permettrait à l'Union européenne de jouer un rôle grandissant dans un ordre international en voie de reconstruction.

La réalité, en cette fin d'année 2018, apparaît bien éloignée de cette ambition. Certes, l'établissement d'une coopération structurée permanente a pu être saluée comme une concrétisation spectaculaire d'une Europe de la défense. Cependant, à y regarder de plus près, le caractère « inclusif » de cette coopération structurée permanente – qui réunit 25 Etats membres de l'Union européenne – en réduit fortement l'ambition opérationnelle et s'accompagne d'une flexibilité qui en relativise la portée.

(*) Professeur à l'Université de Lorraine (Nancy, France).

Dans une Union dont la gouvernance reste fragile, la montée des nationalismes dans un Etat comme la Pologne, important quant à cette capacité de l'Union à être un acteur international influent, en affaiblit la possibilité.

On ne peut donc que s'inquiéter, pour l'Europe mais aussi pour le monde, de cette situation.